

## Notice d'information : Dermopigmentation esthétique ou correctrice

### La technique

La dermopigmentation est une technique qui s'est inspirée du tatouage artistique, permettant de modifier la couleur d'une zone de peau dans un but esthétique ou réparateur. Elle consiste à introduire un pigment dans la peau à une profondeur déterminée, à l'aide d'un appareil électrique et des aiguilles à une ou plusieurs pointes (selon le travail à effectuer), par un mouvement de va-et-vient. La profondeur sera différente selon la région à traiter, en fonction de l'épaisseur de la peau. Le matériel utilisé est stérile et à usage unique, il n'existe donc aucun risque de contamination.

La dermopigmentation ne sera réalisée qu'après avoir reçu votre approbation sur le tracé (préalablement dessiné au crayon) et la couleur choisis.

Plusieurs séances peuvent être nécessaires pour un résultat optimum, pour permettre une adaptation de la teinte et du tracé en fonction des réactions individuelles.

### Micro-pigmentation esthétique : maquillage longue durée

Cette technique permet de redessiner et rehausser la forme et la couleur de certaines lignes du visage, notamment les sourcils, les lèvres (contour et remplissage), le contour des yeux (eye-liner ou densification des cils pour un aspect plus naturel). Le maquillage longue durée embellit durablement le visage et efface l'empreinte du temps.

Ce maquillage est particulièrement destiné ou recommandé :

- aux personnes possédant une implantation de sourcils mal dessinés ou clairsemés ;
- aux personnes présentant une perte de définition de forme et de couleur du contour des lèvres qui s'affine et perd son galbe avec le temps ;
- aux porteuses de lunettes ;
- aux sportives qui veulent un tracé net et durable des sourcils, des lèvres et de l'eye-liner ;
- aux femmes actives qui désirent réduire le temps de maquillage ;
- aux femmes désireuses d'une esthétique parfaite dès le saut du lit, à la plage, en piscine...

Cette technique est également utilisée dans d'autres applications esthétiques autre que le maquillage :

- redéfinition et coloration des aréoles mammaires trop claires ou asymétriques ;
- densification pileuse (cheveux, cils, poils pubiens...) après éclaircissement lié à l'âge. Si vous souhaitez modifier votre maquillage habituel, nous vous conseillons un maquillage avec les nouveaux tracés et coloris pendant un mois avant la séance, afin de pouvoir vous accoutumer à la forme et à la couleur. Pour les plus incécises, il est préférable d'opter pour une teinte naturelle et progressivement foncer selon vos désirs.

### Dermopigmentation correctrice : restructuration cutanée

La dermopigmentation correctrice ou réparatrice permet de corriger une surface de peau ou de muqueuse présentant des anomalies de couleur. Bien entendu, elle est un camouflage de longue durée qui ne modifie en rien la texture de la peau. Elle ne constitue en aucun cas un traitement médical de la lésion d'origine et n'est pas indiquée dans une maladie de peau évolutive.

Cette pratique concerne :

- les personnes présentant un vitiligo stabilisé depuis plusieurs années (zones non évolutives de petites surfaces) ;
- certaines séquelles de brûlures ;
- les personnes présentant une perte des cils et des sourcils (après pelade, traumatisme, brûlure, chimiothérapie) ;
- atténuation des points de tatouage après radiothérapie par pigment couleur " chair " ;
- les dépigmentations délimitives.

### L'évolution de la couleur.

L'évolution de la teinte est fonction de plusieurs facteurs :

- la couleur de votre épiderme qui va recouvrir le pigment ;
- l'épaisseur de la peau ;
- l'implantation (profondeur et technique d'implantation) ;
- le pigment, qualité et couleur : certaines couleurs tiennent mieux (noir, vert...), d'autres s'estompent plus vite (couleur chair) ;
- et surtout de votre réaction individuelle (système immunitaire, pH de la peau, tendance à faire virer les couleurs).

Selon les personnes :

- la couleur s'éclaircira plus ou moins rapidement dans le temps : en moyenne il faut compter 2 à 5 ans pour perdre de 50 à 80% de la teinte ;

- La couleur peut changer (virer) dans le mois qui suit l'implantation. Une rectification de teinte peut alors être envisagée au bout d'un mois, lors de la finition.

### Contre-indications.

La dermopigmentation ne doit pas être pratiquée dans les cas suivants :

- maladies dermatologiques évolutives (poussées d'acné, d'herpès...), maladies infectieuses ;
  - pathologies ou irritations oculaires pour un eye-liner ;
  - maladies auto-immunes bien que le pigment soit inerte (maladie de Crohn, rectocolite hémorragique, lupus, spondylarthrite ankylosante, sclérose en plaque, thyroïdite d'Hashimoto, sclérodermie, polyarthrite rhumatoïde...), sinon avec l'aval du médecin traitant ;
  - désordres systémiques importants (diabète insulino-dépendant, allergies graves, asthme, insuffisance rénale, hépatique, cardiaque) ;
  - tendance à développer des chéloïdes ;
  - personne porteuse d'une prothèse cardiaque ;
  - patients immunodéprimés (SIDA, greffes rénales, déficit immunitaire, chimiothérapie en phase aiguë) ;
  - Hémophilie ;
  - Comblement des lèvres par implant définitif (silicone, gore-tex...) ;
  - certains profils psychologiques instables et incécis (caractère durable de la pigmentation) ;
  - Pigmentation sur les mineurs sauf avec l'accord parental signé
- Cette liste n'est pas exhaustive ; n'hésitez pas de demander l'avis de votre médecin traitant si vous avez des problèmes de santé ou si vous êtes en traitement.

### Précautions à respecter dans les cas suivants :

- Les personnes sous anti-coagulants, Aspirine, anti-inflammatoires peuvent encourir un hématome, des ecchymoses ou un saignement localisé à la zone d'implantation. Il est donc préférable de ne pas en prendre si cela est permis ;
- Les personnes suivant un traitement par la Vitamine A acide (Roaccutane), la pigmentation ne doit être pratiquée que 3 mois après l'arrêt du traitement ;
- Du fait d'une interaction possible du pigment avec des implants de comblement temporaires (rides, augmentation des lèvres...), il est

conseillé d'attendre deux mois entre les deux actes ;

- La séance de pigmentation devra aussi être différée s'il existe une lésion de la peau, une irritation des yeux (eye-liner), un herpès (lèvres) ;

- En cas d'antécédent d'herpès, il est nécessaire de prendre un traitement spécifique par voie orale avant une pigmentation des lèvres et quelques jours après ;
- Grossesse : au moins les quatre premiers mois et en cas de grossesse à risque ;

### Recommandations après la pigmentation

- Appliquer des compresses glacées pour apaiser ;
- Ne pas mouiller ni maquiller la région pendant 48 h ;
- Nettoyer la zone pigmentée matin et soir avec une lotion apaisante et antiseptique, sans frotter ;
- Ne pas enlever les petites croûtes dont l'apparition est fréquente : appliquer une pommade grasse plusieurs fois par jour ;
- Eviter les baignades de mer ou en piscine pendant 5 jours et l'exposition solaire ou aux UV pendant 15 jours.

Les effets indésirables après la pigmentation :

- La pigmentation est une technique sûre, peu agressive avec des suites simples ;
- Le résultat immédiat n'est pas le reflet du résultat final : la couleur est plus foncée pendant 2 à 5 jours, avec éventuellement formation de petites croûtes. La teinte s'éclaircira la semaine suivante, pour donner l'aspect final au bout d'un mois, date à laquelle vous effectuerez la séance de finition ;
- Apparition d'une petite sécrétion lymphatique, d'un œdème (gonflement), d'une rougeur, parfois d'ecchymoses (bleus) surtout au niveau de l'œil ;
- Une démangeaison peut se produire pendant une semaine, voire plus longtemps ;
- Une poussée d'herpès (boutons de fièvre) au niveau des lèvres peut apparaître malgré les précautions prises, ce qui pourra altérer la prise du pigment et le résultat.

### IMPORTANT

Cette notice d'information est d'ordre général, basée sur les cas et réactions les plus courants. Votre professionnel vous donnera tout renseignement complémentaire adapté à votre cas particulier et vos désirs